

Image not found or type unknown



Rupture amiable contrat pro

Par **Lilouche**, le **01/11/2013** à **12:33**

Bonjour,

Voilà je suis en contrat pro dans une agence intérim depuis 3 mois et avec ma tutrice ça ne vas pas du tout et j'en peut plus je veux partir.

Je suis en arrêt actuellement et j'ai eu mon responsable d'agence au téléphone qui ma dit de faire un courrier et de mettre comme quoi je souhaite rompre mon contrat qui a été signé à tel date pour raison personnel.

Est ce que c'est normal parce que je lui est dit mais je note que c'est une rupture amiable il me dit "non m'était seulement que vous souhaitez rompre votre contrat" j'ai peur de me faire avoir et qu'il me demande des dommages et intérêts ou bien que je dois payer le reste de la formation. Que dois e mettre dans mon courrier?

Aidez moi svp.